

# Conditions générales de vente de la paycard et dispositions relatives à la protection des données

## 1. Principes

- Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les rapports juridiques entre Retail Marketing Switzerland AG (Thiersteinerallee 12, CH-4053 Bâle, ci-après „RMS“) et vous-même.
- Seuls certains commerçants sélectionnés (appelés „points d'acceptation“, ci-après „PCA“) acceptent la paycard comme moyen de paiement. Vous en trouverez la liste à jour sur [www.paycard.ch](http://www.paycard.ch).
- Vous confirmez avoir lu et compris les présentes CGV et les accepter.**
- Si vous êtes déjà enregistré sur l'application paycard ou si vous avez demandé et obtenu l'option paiements échelonnés (3+) et que vos achats actuels peuvent être rattachés à votre compte paycard existant, les présentes CGV (de la paycard physique) s'appliquent néanmoins à ces achats.
- La paycard est réservée aux personnes physiques capables de discernement percevant des revenus réguliers et résidant en Suisse ou au Liechtenstein.**
- La paycard est strictement personnelle.**

## 2. Conformité à l'art. 12 de la loi fédérale sur le crédit à la consommation (LCC)

La paycard que vous avez demandée devient juridiquement valable dès lors que l'examen de la capacité à contracter un crédit (art. 30 LCC) réalisé sur la base des indications portées sur votre demande et des données enregistrées au centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) a donné satisfaction et que RMS a confirmé par écrit l'acceptation de votre demande. Vous avez le droit de **dénoncer le contrat par écrit dans un délai de deux semaines**. L'acceptation de votre demande peut vous être signifiée lors de l'envoi d'une facture ou par un courrier distinct. Elle vous précise votre plafond personnel de crédit, c'est-à-dire le montant maximal que vous pouvez dépenser au moyen de la paycard auprès de l'ensemble des PCA.

## 3. Paiements par paycard

Une fois votre demande acceptée, la paycard vous est envoyée par la poste. Vous devez la conserver en lieu sûr. Vous recevez également, par courrier séparé ou par SMS, un code PIN que vous pouvez ensuite modifier. Veillez à n'en conserver aucune trace écrite à proximité de votre paycard et à le conserver secret. **Vous pouvez alors utiliser votre paycard pour régler vos achats chez les PCA, dans la limite du plafond qui vous a été accordé.** Pour valider un achat, vous devez soit saisir votre code PIN sur le terminal de paiement d'un PCA soit, pour les transactions en ligne, taper le numéro de votre paycard. **En procédant de la sorte, vous reconnaissez avoir effectué l'achat en question, en approuver le montant et en assumer la dette vis-à-vis de RMS.** Vous donnez en même temps à RMS l'ordre irrévocable de créditer le montant correspondant sur le compte du PCA en le débitant de votre carte, c'est-à-dire en l'imputant sur votre facture.

## 4. Obligation de payer, mode de décompte et conditions de paiement

Vous vous engagez à payer toute créance née chez les PCA du fait d'achats effectués au moyen de la paycard, y compris les frais et les intérêts éventuels, conformément au mode de décompte ci-dessous. Vous recevez en règle générale une facture mensuelle (ci après „FM“) indiquant le montant dû, ce qui vous permet de faire le point sur votre plafond de crédit. La facture paycard n'a pas d'effet novatoire.

Le paiement peut s'effectuer selon deux modalités:

- (1) Vous réglez la totalité des montants en suspens, généralement à réception de la FM, ou au plus tard à la date précisée sur le document.
- (2) Vous réglez une partie des montants en suspens, généralement à réception de la facture RMS, ou au plus tard à la date précisée sur le document. Le montant minimum à régler est indiqué sur la facture et imprimé sur le bulletin de versement de gauche.

Un intérêt sera perçu sur le montant en suspens à partir de l'émission de la facture et jusqu'au paiement intégral, conformément à la grille tarifaire. Si vous réglez votre facture par paiement au guichet postal, les frais postaux facturés au destinataire seront **reportés** sur votre FM suivante. Les virements bancaires ou postaux n'entraînent en principe aucuns frais supplémentaires. **Si vous ne réglez pas la facture ou au moins le minimum requis, y compris les frais et les intérêts éventuels, dans le délai fixé, vous êtes en retard. Dans ce cas, RMS vous facturera, à titre d'intérêt moratoire, l'intérêt annuel précisé dans la grille tarifaire sur tous vos achats à partir de la date de l'achat, de même que, pour chaque rappel, les frais de relance précisés dans la grille tarifaire. En cas d'arriérés de paiement, RMS peut exiger à tout moment le paiement immédiat de la totalité des montants en suspens et suspendre l'utilisation de la paycard.**

**Tout paiement (total ou partiel) sera pris en compte pour le calcul des intérêts dès sa comptabilisation et déduit des frais et intérêts dus.**

Pour l'établissement d'une copie de facture, RMS vous facturera un montant forfaitaire conformément à la grille tarifaire.

La facture est réputée acceptée sauf contestation écrite dans les 10 jours qui suivent sa réception.

## 5. Perte, vol ou utilisation frauduleuse

Tout dommage résultant du vol, de la perte ou d'une utilisation frauduleuse de votre paycard est en principe à votre charge. Toute personne qui s'identifie en tapant le PIN est réputée autorisée à effectuer des achats avec la paycard. En cas de perte ou de vol de la paycard, RMS doit être informée immédiatement (par écrit, par téléphone, par e-mail ou par fax). Il relève de votre responsabilité de conserver la paycard en lieu sûr et de tenir secrets son numéro et son code PIN; vous êtes ainsi entièrement responsable en cas d'utilisation frauduleuse de votre paycard ou de la carte de remplacement jusqu'au moment de la déclaration de sa perte. En cas de vol ou d'utilisation frauduleuse, vous devez faire une déclaration à la police et en transmettre une copie à RMS.

paycard - Case postale 336 - CH-9004 St-Gall, hotline 058 806 06 10 du lundi au samedi de 08h00 à 20h00, e-mail: [admin@paycard.ch](mailto:admin@paycard.ch) / fax 058 806 06 07, ou bien: <https://paycard.ch/fr/bloquer-la-carte/>.

## 6. Durée et résiliation du contrat

Ce contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il prend fin automatiquement au règlement intégral du montant en suspens dans le délai imprimé sur la facture.

RMS peut résilier les rapports contractuels à tout moment et sans explication dans un courrier à votre attention. Le cas échéant, la totalité du montant en suspens devra être acquittée dans le délai imprimé sur la facture.

## 7. Interdiction de compensation

Vous n'avez pas le droit de compenser d'éventuelles contre-crédances par des créances de RMS contre vous.

## 8. Recours à des tiers et droit de cession

RMS a le droit de recourir à un tiers pour exécuter ce contrat. Elle a aussi le droit de transférer ou de céder à un tiers tout ou partie de ces rapports contractuels ou des créances découlant de ce contrat. En cas d'arriérés de paiement, si le recouvrement est confié à un tiers, il peut en résulter des frais supplémentaires conformément à la grille tarifaire de l'Association suisse des sociétés fiduciaires de recouvrement (VSI).

## 9. Dispositions relatives à la protection des données

### a. Autorisation d'utiliser les données vous concernant

La collecte, le traitement et l'utilisation des données relatives aux personnes s'inscrivent dans le cadre des prestations paycard proposées et sont nécessaires pour vous permettre de bénéficier d'un crédit à la consommation au sens de l'art. 12, LCC. En utilisant le service de paiement paycard, vous acceptez que RMS traite, avant et / ou pendant la conclusion de la vente, les données vous concernant telles que nom, prénom, adresse, date de naissance, sexe, adresse e-mail et numéros de téléphone fixe et portable avec les informations relatives à votre contrat de téléphonie mobile, de même que les informations relatives à l'historique des commandes et des paiements telles que nombre d'articles, numéros d'article, montant des factures, type d'envoi, numéro d'envoi et pourcentage de taxes. Les données relatives aux personnes sont utilisées aux fins suivantes: fourniture des prestations demandées, contrôles d'identité et de solvabilité (ce qui peut impliquer la collecte d'évaluations de tiers tels que des sociétés de renseignements économiques), gestion des risques (y compris la prévention de la fraude), développement des prestations paycard, entretien des relations avec la clientèle, marketing, statistiques internes et analyse. RMS peut, à des fins d'identification ou de prévention de la fraude, faire vérifier la concordance de vos données personnelles et de votre adresse auprès de votre opérateur de téléphonie mobile. Elle peut à cet effet demander, par l'intermédiaire du partenaire MF Group AG, à consulter les informations suivantes: type d'abonnement, date de conclusion du contrat, état du contrat, type de client (professionnel ou particulier), mode d'envoi de la facture et modèle de téléphone utilisé. RMS peut aussi utiliser à des fins d'identification des informations accessibles publiquement (sur les réseaux sociaux, par ex.) si des recherches plus approfondies se révèlent nécessaires pour examiner des cas de tromperie ou d'utilisation frauduleuse des prestations. Elle peut notamment utiliser les adresses du client pour évaluer sa solvabilité. RMS peut transmettre ces informations à des entreprises partenaires, qui pourront également les utiliser aux fins décrites ici. Elle ne peut cependant pas transmettre les informations provenant de l'opérateur de téléphonie mobile. RMS peut par ailleurs communiquer les données vous concernant si la loi ou les autorités l'y obligent, pour faire valoir ses droits ou encore pour protéger ses autres clients.

Vous acceptez que RMS ou son partenaire contractuel MF Group AG utilisent les données vous concernant, à l'exception de celles qui relèvent de votre contrat de téléphonie mobile, à des fins de marketing.

Liste exhaustive des partenaires contractuels mandatés:

- MF Group AG, Am Bohl 6, CH-9004 St-Gall, tél. +41 58 806 06 06
- CRIF AG, Riesbachstrasse 61, CH-8008 Zurich, tél. +41 44 913 50 50
- infoscore Inkasso AG, Ifangstrasse 8, CH-8952 Schlieren, tél. +41 44 738 68 88
- Swisscom AG, Alte Tiefenastrasse 6, CH-3050 Berne
- Sunrise Communication AG, Binzmühlstrasse 130, CH-8050 Zurich
- Poste CH SA, Wankdorfallee 4, CH-3030 Berne

### b. Contrôle de solvabilité

RMS vérifie si elle peut satisfaire votre demande de paiement par service de paiement paycard en fonction du risque potentiel de défaut de paiement ou s'il convient, en concertation avec le PCA, de vous proposer un autre moyen de paiement. A cette fin, elle procède à un contrôle d'identité et de solvabilité. Sont déterminants pour l'acceptation de votre demande de paycard la solvabilité générale, le respect des conditions de remboursement et, en cas de relations contractuelles au sens de la LCC, un contrôle de solvabilité positif fondé sur vos indications concernant vos revenus et votre fortune. En ce qui concerne ce dernier point, vous autorisez RMS ou le partenaire contractuel mandaté par elle à fournir ou à collecter tous les renseignements nécessaires à l'examen de votre solvabilité et à l'exécution du paiement partiel, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), de l'IKO, des autorités, de sociétés de renseignements économiques, d'intermédiaires de crédit, d'employeurs ou d'autres services de renseignement, et à en rendre compte à d'autres services en fonction de ses obligations légales. Seront notamment signalés la nature, le montant et les modalités du crédit et les coordonnées du demandeur (nom, prénom, adresse, date de naissance, nationalité). Vous reconnaissez à la ZEK et à l'IKO le droit de fournir à leurs membres des renseignements sur les données signalées. Vous acceptez en outre que les données vous concernant soient enregistrées aux fins mentionnées.

- c. Révocation de votre accord  
Vous pouvez révoquer votre accord à tout moment, sans frais. Même en cas de révocation, RMS conserve le droit de traiter, d'utiliser ou de transmettre les données vous concernant dans la mesure où: c'est nécessaire pour l'exécution des prestations de paiement convenues; la loi l'exige, ou un tribunal ou une autorité l'ont ordonné.
- d. Demande d'information et demande de suppression  
Vous avez le droit d'obtenir gratuitement des informations sur les données enregistrées chez RMS et de demander la rectification, le blocage ou la suppression de ces données. Veuillez adresser votre demande par écrit à:

paycard  
c/o RMS  
Responsable de la protection des données  
Case postale 336  
CH-9004 St. Gall

#### 10. Correspondance et obligation de signaler tout changement de coordonnées

La correspondance de RMS est réputée expédiée valablement si elle a été envoyée à la dernière adresse communiquée par vous par écrit. Vous vous engagez à communiquer sans délai et par écrit à RMS tout changement concernant vos coordonnées. À défaut, les frais vous seront imputés conformément à la grille tarifaire.

#### 11. Modification des CGV

Toute modification des CGV vous sera communiquée par écrit (e-mail, annexe à la facture, etc.) ou de toute autre manière appropriée. **Sauf contestation écrite de votre part dans les 10 jours**, ces modifications seront réputées acceptées.

#### 12. Clause de non-responsabilité

RMS décline toute responsabilité quant aux dommages susceptibles de résulter d'un refus par le PCA d'accepter un paiement par paycard, pour quelque raison que ce soit, ou d'une impossibilité d'effectuer un paiement par paycard pour des raisons techniques ou autres. Elle décline également toute responsabilité au cas où le terminal (connecté à Internet) que vous utilisez pour le paiement serait infecté par un maliciel ou autre, ou aurait été endommagé par la transaction électronique. RMS décline également toute responsabilité en cas de dommages susceptibles de résulter d'une utilisation frauduleuse des données, d'un dysfonctionnement technique ou de l'utilisation de la connexion Internet.

#### 13. Nullité partielle (clause salvatrice)

Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGV se révélaient nulles ou non applicables, entièrement ou en partie, la validité des autres dispositions n'en serait nullement affectée. Dans ce cas, les parties remplaceraient la disposition nulle ou non applicable par la disposition valide et applicable la mieux à même de répondre à l'objectif économique poursuivi par la disposition à remplacer. La même disposition s'applique au cas où les présentes CGV présenteraient un vide juridique.

#### 14. Droit applicable

Les présents rapports juridiques relèvent exclusivement du droit suisse. Le for est Bâle, sauf disposition contraire prévue par la loi. RMS a le droit de vous poursuivre devant tout autre tribunal compétent.

#### 15. Grille tarifaire

Spécification	Frais
Frais de tenue de compte	néant
Taux d'intérêt annuel (paiements échelonnés et retard)	12 %
Frais administratifs par facture mensuelle	CHF 2,90
Copie de facture	CHF 10.-
Frais de versement PostFinance (pour paiement en espèces au guichet)	voir tarif de la Poste en vigueur*
Frais de relance (par rappel)	CHF 20.-
Recherche d'adresse et de paiement	CHF 25.-
Consultation du compte en ligne	néant

RMS peut modifier les frais et le taux d'intérêt annuel à tout moment, en particulier en cas de modification de la structure des coûts ou du taux d'intérêt maximum prévu à l'art. 1 de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur le crédit à la consommation (OLCC). Toute modification vous sera communiquée sous une forme appropriée (sur votre facture paycard, par ex.).

\* Si vous payez vos factures en entier et à temps votre paycard est gratuit.

Retail Marketing Switzerland AG, Thiersteinallee 12, CH-4053 Bâle

Juillet 2018